



VOL. 16 NO 1

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7 FÉVRIER 2012

Parole à l'assemblée

Organismes communautaires

Des représentants d'organismes communautaires de la région étaient présents à la séance publique du conseil d'administration. Leurs interventions ont porté principalement sur les délais d'attente et l'accessibilité aux services spécialisés en déficience physique, en déficience intellectuelle et pour les troubles envahissants du développement.

Situation financière régionale

Madame **Gynette Caillé** mentionne que les prévisions pour le 31 mars 2012 annoncent un déficit régional de 2,8 millions \$. Ce montant correspond aux 3 millions \$ de déficit toléré par le Ministère pour le CSSS du Nord de Lanaudière et à un surplus prévu de 200 000 \$ au Centre de réadaptation La Myriade.

Infections nosocomiales

Les taux de *C. difficile* sont revenus à la normale au CHRDL. Si l'on compare à la même période l'an dernier, les taux ont diminué. Cette situation s'explique peut-être par le fait qu'il n'y a pas encore eu d'augmentation de l'activité grippale cette année. On espère que ces taux pourront se maintenir. Les chiffres obtenus jusqu'à maintenant sont prometteurs.

Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec - données lanaudoises

Le directeur de la santé publique, le docteur **Jean-Pierre Trépanier**, a fait une présentation publique de certaines données lanaudoises issues du *Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec*. Ces données, combinées à des statistiques plus récentes recueillies par l'Agence, permettent de tracer un portrait de santé des Lanaudois tout en faisant le point sur l'évolution des divers problèmes de santé et leurs déterminants.

La présentation du docteur Trépanier est disponible sur le site Internet de l'Agence www.agencelanaudiere.qc.ca. On peut également prendre connaissance du rapport national sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux www.msss.gouv.qc.ca

Répartition de l'allocation non récurrente aux organismes communautaires en sécurité alimentaire

Au printemps 2011, afin d'améliorer les conditions de vie des personnes démunies, le gouvernement du Québec a fait l'annonce d'un budget de 6 M\$ sur trois ans, destiné à venir en aide aux organismes communautaires œuvrant auprès des personnes démunies.

Dans ce contexte, la région de Lanaudière reçoit pour l'année 2011-2012 une somme de 89 164 \$ pour les organismes du secteur « Personnes démunies » ayant une mission en sécurité alimentaire.

Dans le respect des orientations ministérielles en matière de sécurité alimentaire, cette somme doit servir à consolider ou à développer l'offre de service en dépannage et en autonomie alimentaire des organismes de ce secteur.

La liste des organismes qui bénéficieront de ce soutien financier est disponible auprès de l'Agence.

Budget non récurrent de 692 240 \$ pour l'amélioration de services en DP-DI-TED

Le 22 janvier dernier, la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien, annonçait l'attribution d'une enveloppe de 8 M\$ pour le soutien apporté aux familles et l'accès aux services spécialisés de réadaptation dans les différentes régions du Québec. L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière reçoit ainsi la somme non récurrente de 692 240 \$ pour l'amélioration de ces services.

Conformément aux paramètres déterminés par le MSSS, l'Agence répartira le budget de la manière suivante, soit un montant de 59 303 \$ pour L'Arche de Joliette, la première ligne (organismes communautaires et les deux centres de santé et de services sociaux) recevra 316 467,50 \$ et les services de deuxième ligne (CRDP et CRDI) obtiendront également 316 467,50 \$.



« L'Agence se réjouit de cette aide additionnelle pour l'amélioration de services en déficience physique, en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement. Nous sommes en cours de discussion avec les établissements et les organismes communautaires pour convenir des sommes qui leur seront allouées », indique madame Gynette Caillé, directrice générale adjointe par intérim à l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Prochaine séance

**Mardi 27 mars 2012
19 h
Salle B125**

**Agence de la santé et des
services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau à Joliette**